



A.C.S.L



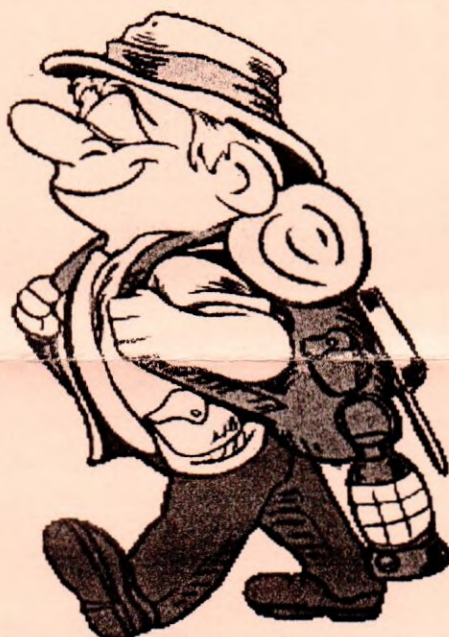
FFSP

FEDERATION FRANÇAISE
DES SPORTS POPULAIRES

LINTHAL (68 Haut-Rhin) France 40 ème MARCHE POPULAIRE Internationale de montagne



SAMEDI
25 août 2018
et
DIMANCHE
26 août 2018



Trois parcours :

- Parcours 5 km
- Parcours 10 km
- Parcours 20 km



Membre de la FFSP N° F1210 Visa FFSP N° 2018-68-109H

Agrément ministériel national du 20 juin 2006.

Reconnue de mission d'utilité publique par l'arrêté N°012156 du 2 août 2001.

Internet : www.ffsp.fr E-Mail: contact@ffsp.fr



Partenaires de la FFSP



Facebook.com/ivv.france



Twitter.com /ffsp_officiel



Groupama

INFORMATIONS POUR LES PARTICIPANTS

Participants : La randonnée est ouverte à toutes et à tous. Les enfants de moins de 10 ans devront néanmoins être accompagnés.

Renseignements : M. Jean-Louis FEUERSTEIN
34 rue du Markstein, 68610 LINTHAL - TEL 03 89 74 03 91

Sauf arrêté préfectoral ou municipal, notre marche se déroulera par toutes conditions climatiques. Les circuits s'effectuent sans temps limite : Départ de 7h00 à 14h00 au DORFHUS, rue du Markstein (à l'entrée du village), l'arrivée sera toutefois obligatoire pour 18 heures.

Secourisme : Les premiers soins seront assurés par des pompiers secouristes : N°international 112

Trophées : Des coupes seront décernées :
Aux groupes extérieurs les plus nombreux
Aux deux premiers groupes locaux
Au groupe étranger le plus important
A la doyenne et au doyen de la marche

Assurance : L'inscription à la marche vaut déclaration de bonne santé.
La FFSP est garantie en RC auprès de Groupama.
L'association décline toute responsabilité en cas d'accident



Les participants sont priés de respecter la nature, en ne laissant aucune trace indélicate de leur passage. Toute dégradation subie par la faune et flore des milieux naturels traversés sera imputable aux contrevenants.
Les chiens devront obligatoirement être tenus en laisse.
Il est strictement interdit d'allumer du feu sur le parcours, de fumer en forêt et sur les chaumes.

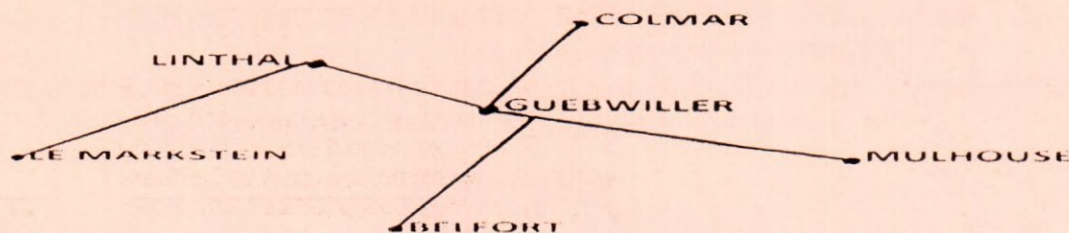


Cotisation de Participation :

Une licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 2.-€. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit au tampon IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

Ravitaillement: Une boisson ainsi qu'une petite collation gratuite seront offertes au premier poste.
Des points de ravitaillement payants seront à votre disposition sur les parcours : repas, saucisses, sandwiches, pâtisseries et boissons.

Comment trouver Linthal : (Découvrez Linthal sur www.linthal.fr)



IMPRIME PAR LES SOINS DE L'ASSOCIATION NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.